

# Plan d'action détaillé

Politique de développement et de  
l'optimisation du sport et de l'activité  
physique de plein air

---

de la MRC du Rocher-Percé

## Table des matières

La MRC du Rocher-Percé : ACTIVE DE NATURE.....	3
Une démarche concertée et cohérente .....	3
Pourquoi une politique du sport et de l'activité physique de plein air? .....	3
Mission : .....	4
Vision : .....	4
Principes directeurs :.....	5
1. La valorisation du sport et de l'activité physique.....	5
2. L'accessibilité, l'inclusion et l'intégration .....	5
3. Le bénévolat .....	5
4. La sécurité et la qualité.....	6
5. L'optimisation de l'utilisation .....	6
6. Agir en synergie dans le respect de la différenciation, de la complémentarité et de l'équité.....	6
AXE 1 : Une offre d'infrastructures et de service appropriées sur tout le territoire .....	8
AXE 2 : Valorisation et promotion du sport et de l'activité physique de plein air pour une population saine et active.....	12
AXE 3 : Reconnaissance de l'excellence et soutien des organismes et du bénévolat.....	18
AXE 4 : La concertation et le partenariat comme priorité de tous les intervenants .....	20

## **LA MRC DU ROCHER-PERCÉ : ACTIVE DE NATURE**

Cette année, la MRC du Rocher-Percé s'est dotée d'une politique de développement et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air visant à accroître l'épanouissement de toutes ses citoyennes et tous ses citoyens via l'adoption d'un mode de vie sain et physiquement actif.

### **UNE DÉMARCHE CONCERTÉE ET COHÉRENTE**

Pour permettre l'implémentation de cette politique, la MRC, considérant sa mission et son rôle de concertation sur son territoire, a adopté un plan d'action dont la production s'est effectuée dans un effort partagé de l'ensemble des intervenants du milieu. Tous partagent des valeurs communes qui ont servi de principes directeurs dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des actions proposées.

Il va sans dire que l'élaboration de cette politique et de son plan d'action s'inscrit dans la continuité de plusieurs enjeux parmi ceux identifiés dans la planification stratégique de la MRC du Rocher-Percé 2014-2019. À cet effet, notons donc que l'enjeu 3 est naturellement le plus impliqué, soit « Conserver les services de proximité pour demeurer proche de nos gens ». Soulignons que plusieurs orientations d'action identifiées s'inscrivent dans l'enjeu 1, « Devenir le territoire récréotouristique no 1 au Québec parce que nous sommes actifs de nature » et l'enjeu 4, « Maintenir et développer les infrastructures et les services de transport pour continuer à aller loin ».

### **POURQUOI UNE POLITIQUE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE PLEIN-AIR?**

Les bienfaits d'un mode de vie sain et physiquement actif sur la santé mentale et physique ne sont plus à faire. En effet, en plus d'aider à protéger contre les maladies chroniques, l'activité physique permet de réduire le stress, d'améliorer le sommeil et d'augmenter la concentration au travail comme à l'école. Le souhait d'une population toujours plus en santé et active est donc évidemment au cœur de l'élaboration de la politique.

Pour y arriver, nous devons agir sur nos forces. D'est en ouest, nous avons la chance d'habiter un territoire de carte postale, où les activités hivernales sont toutes aussi vivifiantes que les activités de la belle saison. L'activité physique est l'un des moyens les plus faciles de s'approprier ce territoire.

La MRC du Rocher-Percé fait aussi face à plusieurs défis importants. Le vieillissement de la population est un phénomène bien présent dans notre MRC, et les natalités ne suffisent pas à renverser cette tendance. Le besoin d'attirer de nouveaux arrivants est donc plus que jamais d'une grande importance. De nombreuses infrastructures sont dispersées partout sur le territoire mais le maintien de ces infrastructures par les municipalités et les organismes de plus en plus difficile.

Force est de constater que la population évolue et il est du souhait de la MRC de faire évoluer l'offre de service avec elle. En effet, le rythme de vie des familles amène l'émergence de nouvelle forme parfois moins contraignantes d'activités physiques, comme la pratique libre (course, marche, vélo). D'un autre côté, un effort constant doit être fait pour garder une pertinence dans les services offerts, que ce soit en étendant l'accessibilité à toujours plus de citoyens, ou encore en appuyant l'apparition de nouvelles activités et de nouveaux sports originaux répondant aux besoins des gens.

L'élaboration d'une politique sur le développement et l'optimisation du sport et des activités de plein air s'imposait donc pour faciliter et encadrer les décisions et les actions de ses municipalités, et ce, afin d'améliorer la qualité, la diversité, l'accessibilité et l'inclusion des services et infrastructures offerts en sports et activités physiques de plein air pour toute la population sur tout le territoire.

## **MISSION**

Chef de fil en développement sur son territoire, la MRC du Rocher-Percé vise, d'ici 2021, à rehausser son rayonnement ainsi que la qualité de vie de toute sa population en soutenant la mise en place d'un environnement favorable à la pratique de sports et de l'activité physique de plein air.

## **VISION**

La MRC du Rocher-Percé, considérant sa mission et son rôle de concertation sur son territoire, dont en matière de sports et d'activité physique de plein air, et en collaboration et en respect de ses municipalités et organismes, se donne cette vision

« Le rayonnement de la MRC et l'épanouissement de tous les citoyens, actuels et futurs, reposeront sur une approche inclusive et équitable, sur l'apport et la reconnaissance des bénévoles, sur la collaboration avec les partenaires et sur des infrastructures et une offre sportive de grande qualité ».

## **PRINCIPES DIRECTEURS**

Une telle démarche prend nécessairement source dans des valeurs communes. Des principes directeurs en accord avec ces valeurs ont donc guidé l'élaboration des axes et orientations d'actions de la politique, et gouvernent les actions proposées au plan d'action détaillé.

### **1. La valorisation du sport et de l'activité physique**

Au cœur de cette démarche, est le désir d'une population plus en santé, faisant le choix d'un mode de vie sain et actif. La MRC reconnaît les impacts bénéfiques et démontrés de l'activité physique sur toutes les sphères de la vie de ses citoyens : santé physique et mentale, socialisation, résultats académiques et niveau de vie économique. Ce principe directeur vise à soutenir l'émergence d'occasions de pratique et d'initiatives originales d'implantation de programmes d'activité physique dans les milieux de travail, préscolaires, scolaires, de résidence collective et implique d'en souligner l'excellence de manière à favoriser l'augmentation de la fréquence, de la durée et de la variété de la pratique pour l'ensemble de la population.

### **2. L'accessibilité, l'inclusion et l'intégration**

La MRC reconnaît que l'ensemble des citoyennes et citoyens devrait avoir la possibilité de pratiquer des activités sportives libres ou structurées, individuelles ou collectives, par l'entremise d'infrastructures de qualité et sécuritaires. Cela nécessite aussi des services répondant à leurs besoins et attentes, afin de les appuyer dans le maintien et l'amélioration de leur qualité de vie. Les activités sportives et de plein air devraient servir de vecteurs afin de permettre à toute la population, d'ici et d'ailleurs, de sociabiliser, de contribuer et de participer activement à la vie communautaire de sa collectivité. Ainsi, les mesures adoptées visent à favoriser l'accès au plus grand nombre de personnes, peu importe l'âge, la condition physique, le genre, le quartier de résidence ou la condition économique.

### **3. Le bénévolat**

L'apport des bénévoles est crucial à l'offre sportive et d'activités physiques sur le territoire. Il est donc important d'en souligner l'implication et l'excellence, de faciliter leur recrutement, de favoriser la prise en charge par la collectivité de l'offre et de soutenir la base bénévole actuelle. Il est aussi nécessaire d'améliorer la formation de bénévoles et de développer les nouvelles formes de bénévolat, tels que

le micro-bénévolat et le bénévolat ponctuel, beaucoup plus adaptés au rythme de vie des citoyennes et des citoyens.

#### **4. La sécurité et la qualité**

La MRC du Rocher-Percé reconnaît que, pour que la pratique de sports et d'activité physique ait un impact bénéfique maximal, celle-ci doit se dérouler dans un environnement et encadrement sécuritaires et de qualité. Ainsi, les mesures visent le rehaussement de la sécurité globale de la pratique et des infrastructures, à favoriser la professionnalisation et le perfectionnement des intervenants et l'adhésion aux valeurs éthiques de la pratique sportive, et ce, dans un souci de rehausser la sécurité globale de la pratique et des infrastructures. Elles favoriseront l'acquisition et le renouvellement d'équipements visant les plus hauts standards.

#### **5. L'optimisation de l'utilisation**

Un défi important à relever dans notre MRC réside en partie dans l'optimisation de l'utilisation des infrastructures actuellement en place, c'est-à-dire de permettre la pratique d'un maximum d'activités, traditionnelles ou novatrices pour le plus grand nombre de gens. Il est donc important de favoriser le maintien, la flexibilité et la polyvalence des infrastructures, le maintien et le développement des activités actuelles et la mise en place d'une offre novatrice. Puisque l'appropriation des infrastructures par tous les membres de la population est un point central à l'optimisation de l'utilisation, il va de soi la nécessité de multiplier les opportunités et les plateformes de diffusion de ces activités à toute la population.

#### **6. Agir en synergie dans le respect de la différenciation, de la complémentarité et de l'équité**

La MRC reconnaît les infrastructures, les compétences, les spécialités, les spécificités et l'apport de l'ensemble des acteurs dans un souci de développement de l'offre en sports et activités physiques faite en synergie et en harmonie sur le territoire. L'offre doit être diversifiée du point de vue de sa nature, de sa clientèle, de son lieu et de sa répartition dans le temps. Ce principe directeur sous-tend donc l'importance de favoriser la collaboration et la communication entre les organisations et les municipalités, l'entente et la négociation dans la mise en place d'outils de dénombrement et de répartition de clientèles, de stratégies d'établissement et de détermination de coûts, de compensation et de troc. En effet, un juste coût et une juste compensation devraient exister entre les utilisateurs des activités et infrastructures sportives et les propriétaires et opérateurs de ces infrastructures. Il implique aussi de souligner et de diffuser les initiatives

synergétiques. Finalement, la MRC reconnaît que certaines infrastructures soient de nature locale, supralocale ou régionale.

**AXE 1 : UNE OFFRE D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICE APPROPRIÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE**

Orientations d'action	Objectifs	Actions	Responsables (X) Collaborateurs (*)	Budget (par année/total)	Réalisation					Indicateurs de réussite	
					2017	2018	2019	2020	2021		
<b>Orientation 1.1 : Maintenir et pérenniser l'offre d'infrastructure actuelle</b>	✓ Inventorier et analyser les forces et les faiblesses des infrastructures pour chaque secteur (plateaux de loisirs, parcs, sentiers, routes et sentiers cyclables, gymnases, terrains de balle, terrains de soccer, anneaux de glace, terrains de tennis, etc.)	✓ <b>Souscrire à l'application Parc-o-mètre</b>	MRC (X) URLS(X) Municipalités (*)	4 100\$ en 2018		X				○ La MRC du Rocher-Percé aura souscrit à l'application Parc-o-mètre	
		✓ <b>Obtenir les formations d'utilisation nécessaires à l'utilisation de l'application</b>	MRC (X) URLS(X) Municipalités (*)				X			○ Les municipalités auront reçu les formations et intégreront l'outil de plus en plus à leur quotidien ○ Les inventaires seront assurés par des ressources humaines engagées en soutien à celles déjà en place ○ Les municipalités seront aptes à connaître leurs équipements, leur état et leur location	
	✓ Planifier et effectuer les mises à niveau nécessaires au maintien d'infrastructures et d'équipements publics de qualité en priorisant selon le degré d'utilisation.	✓ Identifier les lieux manquant d'accessibilité pour les personnes handicapées ou les personnes âgées ✓ Identifier les bris et non conformités (accès, salle de bain, sortie de secours, équipements de sécurité, etc.)	Municipalités (X) MRC (*) CISSS (*)					X	X	X	○ Les municipalités auront identifié les infrastructures ayant besoin de mises à niveau
		✓ Prioriser les travaux à effectuer ✓ Échelonner les travaux sur 5 ans selon l'urgence, les ressources et la fréquentation	Municipalités (X) MRC (*) CISSS (*)	10 000\$/an			X	X	X	X	○ Les travaux nécessaires à la mise aux normes des infrastructures auront été planifiés, priorisés et effectués ○ Pour les interventions ciblées par la MRC, pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar
		✓ Déposer une demande de financement dans les programmes de la SHQ	Municipalités (X) MRC (*)					X	X	X	○ Pour tous les projets comportant un aspect lié à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, une demande de financement aura été déposée
		✓ S'inscrire dans la démarche SCOLOR	Municipalités (X) MRC (*)					X	X	X	○ Les municipalités seront inscrites dans une démarche SCOLOR
✓ Mettre en place un outil de gestion permettant la planification et le suivi des entretiens, de manière à prolonger la durée de vie utile des équipements	✓ Utiliser l'outil parc-o-mètre lors des vérifications périodiques des infrastructures ✓ Utiliser l'outil parc-o-mètre pour planifier et assurer le suivi des entretiens	MRC(*) Municipalités(X)			X	X	X	X	○ Parc-o-mètre deviendra l'outil principal des municipalités quant aux vérifications et l'entretien de leurs infrastructures		
<b>Orientation 1.2 : Promouvoir une utilisation efficiente et optimale des infrastructures existantes</b>	✓ Formuler des protocoles et ententes équitables d'utilisation des infrastructures scolaires, municipales et privées, particulièrement pour les intervenants du milieu pour des projets innovants ou la tenue d'activité sportive libre	✓ Cibler les lieux de pratiques concernés en faisant une enquête d'intention d'offre de service et de fréquentation pour l'utilisation de plateaux de loisir actuellement non ou peu utilisés (écoles primaires, centres communautaires, autres)	Municipalités(X) MRC(*) CSRL(*)			X	X			○ Les besoins des intervenants en matière de lieu de pratiques auront été cernés	
		✓ <b>Négocier des ententes et protocoles d'utilisation en fonction des résultats de l'enquête, notamment au niveau scolaire</b>	Municipalités(X) MRC(*) CSRL(*)				X	X	X	○ Toutes les municipalités auront des ententes spécifiques avec la CSRL concernant l'utilisation des infrastructures scolaires et municipales, le cas échéant	
		✓ <b>Adopter un plan d'action à MT et LT en lien avec les recommandations du parc-o-mètre</b>	Municipalités(X) MRC(*) URLS(*)				X	X	X	○ Toutes les municipalités seront dotées d'un plan d'action d'ici la fin de 2019	

✓ Établir des ententes d'utilisation d'infrastructures ayant un caractère unique sur le territoire pour les rendre disponibles à toute la population de la MRC	✓ Dresser la liste de telles infrastructures (via la démarche <b>parc-o-mètre</b> )	MRC(X) Municipalités(*) CSRL(*)			X				○ Les infrastructures à caractère unique seront identifiées	
	✓ Faire une enquête d'intention de fréquentation de ces infrastructures chez les municipalités de la MRC dans une optique de mise en commun possible	MRC(X) Municipalités(*) CSRL(*)					X		○ L'enquête d'intention sera réalisée	
	✓ <b>Négocier une harmonisation équitable des tarifs pour l'utilisation par les non-résidents en fonction des fréquentations passées et des résultats de l'enquête</b>	MRC(*) Municipalités(X) URLS(*)					X	X	X	○ Des protocoles, ententes ou mises en commun équitables seront en cours ou en place pour le bien de tous les citoyens de la MRC ○ Un protocole d'entente par année
	✓ <b>Intégrer les commissions scolaires et le CISSS Gaspésie au comité de pilotage de la politique dans l'optique de maximiser la portée des interventions pour les mandats de tous les partenaires</b>	MRC(X) Municipalités(*) CSRL(*) CISSS			X	X	X	X		○ La commission scolaire et le CISSS Gaspésie participeront aux rencontres du comité, selon les thèmes abordés
✓ Étudier les différentes possibilités de diversification d'utilisation des infrastructures disponibles pour répondre à une clientèle plus variée	✓ Déterminer les clientèles ayant le moins de services à l'aide du <b>questionnaire aux intervenants</b>	Municipalités(X) Intervenants (*) MRC(*) URLS(*)		X	X	X	X	X	○ Le questionnaire aux intervenants permettra de comprendre où sont les manques ○ Les intervenants du CISSS, de la CSRL et des organisations seront interrogés	
	✓ Étudier les plages horaires disponibles des plateaux de loisirs	Municipalités(X) Intervenants (*) URLS(*)				X	X	X	○ Un rapport de disponibilité des plages pour les trois principales infrastructures de chacune des municipalités sera produit ○ Un rapport de disponibilité des plages horaires pour l'ensemble des écoles de la MRC sera produit	
	✓ <b>Implantation des boîtes à jouer</b>	Municipalités(X) Intervenants (*) URLS(*)				X	X	X	○ Des boîtes à jouer seront ajoutées pour le bénéfice de population des secteurs identifiés comme moins bien desservis ○ Cinq boîtes à jouer seront implantées	
	✓ <b>Évaluer l'impact des boîtes à jouer dans le but de tirer profit des apprentissages (bons coups et écueils)</b>	Municipalités(X) URLS(*)				X	X	X	○ Une évaluation sommaire de l'utilisation et des éléments nuisibles et facilitants sera produite pour chaque emplacement désigné	
	✓ <b>Maintenir un inventaire et renouveler les équipements</b>	Municipalités(X)	300\$/an			X	X	X	○ Un inventaire des équipements sera maintenu et les équipements brisés ou manquants seront remplacés	
	✓ Promouvoir les lieux d'activités aux clientèles susceptibles d'en faire l'usage	Municipalités(X) Intervenants (*) MRC(*) URLS(*)			X	X	X	X	○ Au moins 10 messages de promotion de lieux par municipalité par année ○ Clientèles visées; personnes âgées, jeunes, jeunes familles, nouveaux arrivants et étudiants de l'ÉPAQ ○ Les messages devront viser une des clientèles au moins une fois par année ○ Les messages devront utiliser au moins trois plateformes différentes	
	✓ <b>Mettre en place un comité aviseur d'accessibilité et d'adaptation dans chacune des municipalités</b>	Municipalités(X) MRC(*)				X	X	X	○ Au moins 50% des projets de nouveaux aménagements, de réfection ou de rénovation auront été réalisés avec le comité aviseur municipal ○ Une ressource du CISSS sera intégrée au comité en ce qui a trait aux personnes à mobilité réduite ou âgées ○ Une ressource de la CSRL sera intégrée au comité en ce qui a trait à la clientèle étudiante ○	

<p><b>Orientation 1.3 : Améliorer l'accessibilité à des services et infrastructures sécuritaires et de qualité</b></p>	<p>✓ Aménager des stratégies de déplacements pour augmenter l'accès de toute la population de la MRC aux différents services (co-voiturage, plateforme RÉGÎM, transport adapté et en commun)</p>	<p>✓ Mise en place d'une structure de transport collaboratif à la grandeur de la MRC lors d'événements majeurs</p>	<p>Municipalités(x) MRC(*) Comité de travail (*) RDS(*)</p>	<p>5 000\$/an</p>				X	X	X	<p>○ Au moins deux événements majeurs par année ○ Sera une condition du financement avec bonification</p>	
		<p>✓ Diffuser de façon concertée et unifiée les services et besoins de transport</p>	<p>Municipalités(x) MRC(*)</p>				X	X	X	X	<p>○ Pour les activités s'adressant aux clientèles âgées, la diffusion des messages sera faite également faite via le centre de jour et les clubs 50 ans et plus pertinents ○ Pour les activités pour personnes handicapées, la diffusion sera également faite via le centre la Joie de Vivre et le centre de réadaptation ○ Pour la clientèle anglophone, la diffusion sera traduite et transmise via les sites Internet des municipalités et la page Facebook de la MRC ○ Pour la clientèle jeune, la diffusion sera faite via les sites Internet des municipalités et la page Facebook des écoles ○ Au moins trois canaux de diffusion seront utilisés par activité nécessitant du transport</p>	
		<p>✓ Identifier les obstacles actuels des différentes clientèles en termes de déplacement</p>	<p>Municipalités(x) MRC(*) Comité de travail (*) RDS(*)</p>						X			<p>○ Les principaux obstacles des différentes clientèles identifiées seront cernés ○ Les réseaux actuels seront utilisés; jeunes (J'écoute la jeunesse), clientèles vulnérables (CISSS et RDS), personnes âgées (CISSS et club des 50 ans et plus)</p>
		<p>✓ Déposer une demande de financement au Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale</p>	<p>Municipalités(x) CSRL(*)</p>	<p>10 000\$ sur la durée du plan d'action</p>					X			<p>○ Au moins deux projets seront déposés au Programme et financés sur la durée de la Politique ○ Pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</p>
		<p>✓ Mettre en place un comité de travail spécifiquement pour l'organisation de la semaine de relâche</p>	<p>Municipalités(x) MRC(*)</p>	<p>1 500\$/an</p>			X	X	X	X	<p>○ Le comité sera mis en place en début 2019 en vue de la relâche hivernale de l'année scolaire 2018-2019 ○ Le comité sera maintenu pour les années subséquentes ○ Au moins une activité commune entre deux ou plus municipalités pour l'année 2018-2019 ○ Au moins deux activités communes entre deux municipalités, ou plus, pour l'année 2019-2020 ○ Au moins trois activités communes entre deux municipalités, ou plus, pour l'année 2020-2021 ○ Au moins un transport commun sera mis en place pour chaque activité</p>	
	<p>✓ S'assurer de tenir compte, lors de planification d'aménagements urbains et des travaux de réfection des systèmes routiers en place, de faire une place harmonieuse au transport actif</p>	<p>✓ Identifier au sol les voies cyclables dans les endroits le permettant en regard des normes (particulièrement route verte)</p>	<p>Municipalités(X)</p>					X	X	X	<p>○ Identifier au moins 2 km par année dès 2019 et pour les années subséquentes</p>	
		<p>✓ Étendre le réseau cyclable et piétonnier en planifiant un élargissement de l'accotement pour les réfections et projets futurs</p>	<p>Municipalités(X) MTQ(*)</p>					X	X	X	<p>○ Pour tous les projets de réfection de rues ou de nouvelle rue ou route, l'accotement aura une largeur minimale de 2,5 m pour les routes principales et de 2,0 m pour les autres routes</p>	
		<p>✓ Réaliser une évaluation des priorités en termes de transport actif</p>	<p>Municipalités(X) MRC(*) Comités de transport actif(*) MTQ(*) URLS(*)</p>						X	X	X	<p>○ Une évaluation des priorités sera produite pour l'ensemble de la MRC ○ Une évaluation par municipalité</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier des réseaux de transport actifs qui permettent de relier écoles, lieux de services et d'activités, en favorisant des tracés indépendants des réseaux routiers principaux.</li> <li>✓ Réaliser des marches de repérage autour des écoles</li> </ul>	Municipalités (*) MRC (X) CSRL (*) Comités de transport actif (*)					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 écoles par année</li> <li>○ 2 marches de repérage par année</li> <li>○ 2 circuits identifiés et signalés entre 2019 et 2021</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ S'assurer de balayer les rebords des routes après l'hiver tôt au printemps (risques de dérapage et de crevaison des cyclistes élevés)</li> </ul>	Municipalités (X) MTQ (*)					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La route verte sera visible et accessible tôt dans la saison estivale</li> <li>○ Maximum 3<sup>e</sup> vendredi d'avril</li> <li>○ Fréquence de nettoyage visée de trois par année</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmenter le nombre de trottoirs déneigés durant l'hiver</li> </ul>	Municipalités(X)					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des statistiques seront prises durant l'hiver 2018-2019</li> <li>○ La longueur des tronçons déneigés par les municipalités augmentera de 10% de la longueur du tronçon initial par année</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diminuer le délai de nettoyage des trottoirs municipaux après les tempêtes</li> </ul>	Municipalités (X)					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des statistiques seront prises durant l'hiver 2018-2019</li> <li>○ Le délai moyen entre une tempête de neige et le déneigement réduira de 10% par année par rapport au délai initial</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmenter la signalisation des trottoirs et des passages piétonniers</li> </ul>	Municipalités (X) MTQ (X)	1 000\$/an				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une nouvelle intersection par année sera dotée d'un passage piétonnier signalisé selon les normes</li> <li>○ Pour les intersections ciblées par la MRC, pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre à niveau le réseau cyclable et piétonnier actuel</li> </ul>	MRC(*) Municipalités(X)	20 000\$/an				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Priorisation dans les secteurs moins bien desservis</li> <li>○ Priorisation dans les lieux d'intérêt (proximité des résidences, lien avec les services, beauté des lieux, bord de mer)</li> <li>○ 10% de la longueur totale du réseau de la MRC par année</li> <li>○ Pour les tronçons ciblés par la MRC, pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Révision des limites de vitesse dans les secteurs névralgiques (scolaires, hospitaliers et institutions publiques)</li> </ul>	Municipalités (X) MTQ (*) MRC (*)					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les endroits problématiques seront identifiés</li> <li>○ Révision des limites de vitesse de 1/3 des secteurs identifiés par année</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Implanter des tronçons de trottoirs partagés piétons-vélos</li> </ul>	Municipalités (X) MTQ (*) Comité de transport actif					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cibler les endroits problématiques</li> <li>○ 30% des endroits ciblés seront partagés par année, avec une cible de 100% à la fin de la période de la politique</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Évaluer les besoins d'engager des ressources pour effectuer une surveillance à des cases horaires stratégiques dans les parcs et plateaux de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en place une Brigade mobile de surveillants et diffuser leur présence, avec aspect animation</li> <li>✓ Inciter les clubs et organisations qui sollicitent financièrement la MRC à participer à la Brigade dans certains secteurs</li> </ul>	MRC (X) Municipalités (*) URLS (*)	10 000\$/an				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les parcs et plateaux de loisirs seront plus sécuritaires grâce à une surveillance adaptée accrue</li> <li>○ Le nombre d'incidents reliés au vandalisme diminuera</li> <li>○ Une brigade par année</li> <li>○ Un rapport d'achalandage des parcs sera fourni par la Brigade</li> <li>○ La Brigade devra être présente à des moments et endroits différents toutes les semaines</li> <li>○ Priorité à des endroits moins achalandés ou municipalités moins équipées</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Équiper la Brigade d'une trousse de matériel de sport mobile dans un but d'animation</li> </ul>	MRC (X) Municipalités (*)	1 000\$/an				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Brigade disposera d'une boîte à jouer mobile</li> </ul>

**AXE 2 : VALORISATION ET PROMOTION DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE PLEIN AIR POUR UNE POPULATION SAINE ET ACTIVE**

Orientations d'actions	Objectifs	Actions	Responsables (X) Collaborateurs (*)	Budget (par année/total)	Réalisation					Indicateurs de réussite
					2017	2018	2019	2020	2021	
<b>Orientation 2.1 : Reconnaître la place particulière que le plein air et les activités physiques de plein air occupent dans notre MRC</b>	✓ Harmoniser la signalisation, l'aménagement, l'entretien et la disponibilité de l'information sur les sentiers pédestres, de raquettes, de ski de fond et réseau de routes cyclables sur le territoire	✓ Planifier la réfection des sentiers pédestres ciblés par l'étude de la MRC de 2016 concernant l'état des sentiers pédestres	Municipalités (X) URLS-GÎM(*) MRC(*)	10 000\$/an						<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les sentiers seront plus accessibles et sécuritaires</li> <li>○ L'entretien des sentiers et réseaux cyclables sera planifié au même titre que les routes</li> <li>○ Pour les sentiers ciblés par la MRC, pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>
		✓ Déposer une demande au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air				X	X	X	X	
		✓ <b>Collaborer avec l'URLS dans la formulation du plan de développement du plein-air</b>	Municipalités (*) URLS-GÎM(X) MRC(*)			X			○ Les partenaires auront fait ressortir les particularités de la MRC et des municipalités locales au plan de développement	
	✓ Aménager, entretenir et mettre en valeur les berges et plages publiques dans le respect de l'environnement	✓ <b>Bonifier et harmoniser la signalisation des sentiers, parcs et plages (niveau de difficulté, longueur, durée normale, obstacles rencontrés)</b>	Municipalités (X) URLS-GÎM(*) MRC(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ D'ici 2021, la signalisation sera harmonisée et augmentée</li> <li>○ Les panneaux de signalisation seront visibles, en quantité suffisante et faciles à comprendre</li> <li>○ Pour les sentiers ciblés par la MRC, pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>
		✓ Cibler les plages où l'offre de service peut être facilement améliorée (table pique-nique, poubelles, jeux de plage)	Municipalité(X) MRC(*)			X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les municipalités auront ciblé les plages d'intérêt</li> <li>○ Les municipalités auront procédé à des ajouts de services dans les plages ciblées</li> </ul>
		✓ Prioriser les plages déjà populaires malgré la rareté des services pour étendre les services (toilettes, surveillance, événements)	Municipalités (X) URLS-GÎM(*) MRC(*) CISSS (*)				X			○ Au moins deux plages seront dotées d'équipements d'accès aux plages pour les personnes à mobilité réduite
	✓ Encourager le maintien et l'augmentation d'offres d'activités extérieures en toute saison	✓ <b>Contribuer financièrement aux bonifications de l'offre</b>	MRC(X) OPHQ(*)	20 000\$ pour la durée du plan d'action			X			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La MRC aura financé partiellement ces améliorations</li> <li>○ Pour les plages ciblées, pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>
		✓ <b>Consulter les intervenants pour faire un portrait de leurs obstacles et besoins et réviser annuellement</b>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les intervenants seront consultés au minimum 1 fois par année par leur municipalité ou la MRC</li> <li>○ Les groupes spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, anglophones et nouveaux arrivants) seront consultés spécifiquement</li> <li>○ Une révision de la consultation aura été faite tous les ans</li> </ul>
		✓ <b>Contribuer financièrement à la bonification de l'offre actuelle d'équipement, infrastructure ou activités</b>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*)	50 000\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> <li>○ Les priorisations ciblées dans parc-o-mètre et les consultations seront respectées</li> <li>○ La démarche parc-o-mètre permettra d'identifier les bonifications à prioriser pour le financement</li> </ul>
		✓ <b>Inciter les municipalités à déposer une demande au programme Actifs de l'URLS</b>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*)				X			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une municipalité aura déposé une demande</li> <li>○ Au moins une école aura déposé une demande</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Accroître la sécurité en repensant les milieux de vie urbains tels que les éclairages dans les sentiers urbains ou péri-urbains, trottoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Planifier et contribuer financièrement à la réparation, le remplacement ou la bonification de mobiliers urbains adéquats et d'éclairage convenant à toute la population et répondant aux normes</b></li> </ul>	Municipalité(X) MRC(*) URLS(*) Comité de transport actif(*)	30 000\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les recommandations de la démarche parc-o-mètre auront été analysées, planifiées et réalisées</li> <li>○ L'éclairage d'un sentier urbain ou péri-urbain par année sera augmenté</li> <li>○ L'éclairage d'un tronçon de trottoir par année sera augmenté</li> <li>○ L'éclairage d'au moins deux parcs par année sera augmenté</li> <li>○ Deux zones d'ombre dans différents parcs par année seront ajoutées</li> <li>○ Les équipements connexes d'au moins deux parcs par année seront réparés, remplacés ou bonifiés. Équipements connexes : poubelles, bancs de parcs (dont bancs de parcs adaptés), tables (dont tables adaptées), toilettes accessibles et point d'eau</li> <li>○ Pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> <li>○ Tous les projets financés devront être réalisés dans le cadre d'une démarche d'accompagnement de l'URLS</li> </ul>
<b>Orientation 2.2 : Reconnaître l'activité physique spontanée et la pratique libre d'activités comme moteur du changement des habitudes de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir les transports actifs pour le travail et les loisirs (vélo, marche, course)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Appui à la formation de comités de transport actif</b></li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) CSRL(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un comité de transport actif sera créé pour au moins trois municipalités du territoire</li> <li>○ Soutien à l'animation des comités de transport actif</li> <li>○ Les comités de transport actifs seront impliqués dans les actions relatives à ce sujet</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Encadrer la tenue de séances de sensibilisation, pour les décideurs, et de formation sur le transport actif</b></li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une séance d'information ou formation par année sera offerte dans la MRC sur le sujet</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Diffuser les campagnes nationales de promotion du transport actif</b></li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*) CISSS (*) CSRL(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les campagnes seront diffusées sur les sites web municipaux, de la MRC, du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ Les campagnes seront diffusées sur les pages Facebook municipales, de la MRC, du CISSS et des écoles la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera aussi par au moins un des moyens suivants; le journal local, la radio locale ou la télévision communautaire</li> <li>○ La diffusion se fera par les bulletins municipaux et internes du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ Les campagnes seront diffusées durant les séances publiques des municipalités, de la MRC et de la CSRL</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Encourager la tenue de démarches de certification vélosympathique (collectif et organisation)</b></li> <li>✓ <b>Soutenir les améliorations recommandées pour l'obtention de cette certification</b></li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*) CISSS (*) CSRL(*) ÉPAQ (*)	5 000\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins deux organisations de la MRC seront certifiées vélosympathiques</li> <li>○ Les certifications seront diffusées via les différentes plateformes des partenaires</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pose de bornes de réparation de vélo</li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*)	1 000\$ pour la durée du plan d'action			X			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins 2 bornes de réparation de vélos auront été installées dans la MRC</li> <li>○ Les bornes auront été posées dans des endroits stratégiques, visibles, accessibles et éclairés, à proximité de la route verte</li> <li>○ Pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Valider les démarches entreprises dans d'autres milieux afin de trouver des pistes gagnantes, au niveau de la réglementation municipale concernant le transport actif</li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*) CISSS (*) CSRL(*) ÉPAQ (*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les pistes gagnantes seront exposées au comité</li> <li>○ La validation sera sur une base continue</li> </ul>

		✓ Provoquer plus d'activités dans le cadre du mois du vélo et les soutenir financièrement	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*)	1 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins trois activités auront lieu dans la MRC dans le cadre du mois du vélo</li> <li>○ Au moins une des activités aura lieu à Percé, à Port-Daniel-Gascons ou à Sainte-Thérèse-de-Gaspé</li> </ul>
		✓ Organiser un bazar vélo (vente de vélos et d'accessoires usagés)	MRC (*) Municipalités (X)	1 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le bazar devrait comprendre des vélos pour tous les âges</li> <li>○ Le bazar aura lieu durant la première semaine de mai de chaque année</li> <li>○ Évaluation post-événement</li> <li>○ Le bazar sera diffusé sur les sites web municipaux, de la MRC, du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ Le bazar sera diffusé sur les pages Facebook municipales, de la MRC, du CISSS et des écoles la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera aussi par au moins un des moyens suivants; le journal local, la radio locale ou la télévision communautaire</li> <li>○ La diffusion se fera par les bulletins municipaux et internes du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ Le bazar sera diffusé durant les séances publiques des municipalités, de la MRC et de la CSRL</li> </ul>
		✓ Diffuser la Semaine sans auto solo	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*) CISSS (*) CSRL(*) ÉPAQ (*) RÉGIM(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La diffusion se fera via les bulletins municipaux et internes du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les sites Internet municipaux, du CISSS, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les pages Facebook municipales, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ La semaine sera diffusée durant les séances publiques des municipalités, de la MRC et de la CSRL</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diffuser les initiatives actuelles relatives au transport actif, notamment scolaires et visant les jeunes</li> <li>✓ Cibler des campagnes promotionnelles spécifiques</li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*) CISSS (*) CSRL(*) ÉPAQ (*) RÉGIM(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Par exemple, le Grand défi Pierre Lavoie, Littoral dans la course et autres</li> <li>○ La diffusion se fera via les bulletins municipaux et internes du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les sites Internet municipaux, du CISSS, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les pages Facebook municipales, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera durant les séances publiques des municipalités, de la MRC et de la CSRL</li> </ul>
		✓ Pose de supports à stationnement de vélos dans les parcs municipaux et endroits publics	MRC(X) Municipalités(X) CISSS (*) CSRL(*) ÉPAQ (*)	1 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pose de 10 supports à vélos par année jusqu'à achèvement dans les parcs et installations municipales</li> <li>○ Financement de la pose de 5 supports à vélos par année jusqu'à achèvement</li> <li>○ Les supports auront été posés dans des endroits stratégiques, visibles, accessibles et éclairés, à proximité de la route verte et de points de service (commerciaux, touristiques, institutionnels ou scolaires)</li> <li>○ Pour chaque dollar investi par une municipalité, la MRC financera un dollar</li> </ul>
		✓ Évaluer la possibilité de trottoirs partagés piétons-vélo	MRC(X) Municipalités(X) MTQ (*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans les secteurs névralgiques (proximité écoles, institutions sanitaires) où la configuration actuelle ne permet pas une circulation sécuritaire des vélos et piétons</li> <li>○ Solution temporaire</li> <li>○ Au moins une évaluation pour deux villes en 2019</li> <li>○ Au moins une évaluation pour deux autres villes en 2020</li> <li>○ Au moins une évaluation pour une dernière ville en 2021</li> </ul>

		✓ Amorcer la mise en place d'un système trottibus ou vélobus	MRC(X) Municipalités(X) CSRL(*)	700\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une activité de trottibus ou vélobus durant l'année scolaire 2018-2019</li> <li>○ Au moins deux activités de trottibus ou vélobus durant l'année scolaire 2019-2020</li> <li>○ Au moins deux activités de trottibus et deux activités de vélobus durant l'année scolaire 2020-2021</li> </ul>
	✓ Améliorer l'offre de service des activités « libres » disponibles sur le territoire et participer à en encadrer la tenue sur tout le territoire.	✓ <b>Instaurer des périodes de l'année thématiques faisant la promotion de l'activité physique et du plein air et encourageant la population à participer</b>	MRC(X) URLS(X) Municipalités(*)	7 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Semaine des sports d'hiver, en février</li> <li>○ Semaine du vélo, en mai, dans le cadre du mois du vélo</li> <li>○ Semaine des sports d'été, en août</li> <li>○ Semaine de la marche, en octobre, dans le cadre du mois international J'marche pour aller à l'école</li> <li>○ La diffusion se fera via les bulletins municipaux et internes du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les sites Internet municipaux, du CISSS, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les pages Facebook municipales, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera durant les séances publiques des municipalités, de la MRC et de la CSRL</li> </ul>
		✓ <b>Prendre l'information des ressources scolaires et sanitaires disponibles quant à la mise en place et au développement d'activités efficaces au niveau de la santé et de la réussite scolaire</b>	MRC(X) Municipalités(X) CISSS (*) CSRL(*)			X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 100% des projets financés par la MRC devront avoir été réalisés en collaboration avec le CISSS et/ou la CSRL</li> </ul>
		✓ <b>Augmenter l'affichage quant à l'utilisation optimale des infrastructures, pour de l'activité physique efficace et une utilisation sécuritaire</b>	MRC(X) Municipalités(X) CISSS (*) CSRL(*) URLS(*)	2 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'affichage devra être prévu pour tous les projets financés par la MRC</li> <li>○ L'affichage donnera des instructions claires et précises quant à une utilisation optimale de l'équipement dans une optique de mise en forme et/ou d'apprentissage</li> <li>○ 5 équipements existants par année seront dotés de ce type d'affichage</li> <li>○</li> </ul>
		✓ <b>Séance d'information et de démonstration par des ressources sanitaires sur l'utilisation de certaines infrastructures</b>	MRC(X) Municipalités(X) CISSS (*) CSRL(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une séance d'information par municipalité par année</li> <li>○ Les séances d'information viseront des clientèles spécifiques; enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite et adultes</li> <li>○ Les séances d'information viseront une utilisation optimale dans une optique de mise en forme et/ou d'apprentissage</li> </ul>
			✓ <b>Assurer de l'aide au financement des telles activités, entre autre en bonifiant la politique d'investissement, particulièrement lors d'activités grand public connexes</b>	MRC(X) Municipalités(*)	25 000\$/an		X	X	X	X
✓ <b>Orientation 2.3 : Encourager la tenue d'événements sportifs pour amener un rayonnement régional</b>	✓ Soutenir la tenue d'événements sportifs d'envergure (courses, compétitions, etc.) et développer des activités grand public connexes	✓ <b>Assurer un soutien logistique ponctuel pour l'organisation et la mise en œuvre de tels événements</b>	MRC(*) Municipalités(X) URLS (*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins un événement par municipalité recevra un soutien logistique de celle-ci en 2019</li> <li>○ Au moins deux événements par municipalité recevront un soutien logistique de celle-ci à partir de 2020</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Diffuser l'information via la plateforme Memento sport plein-air</b></li> </ul>	MRC(*) Municipalités(*)	500\$/an		X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le nombre d'abonnés à Memento sport plein air attendra les 500 usagers</li> <li>○ 30% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2018</li> <li>○ 50% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2019</li> <li>○ 80% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2020 et années subséquentes</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre à profit les panneaux d'affichage pour promouvoir les activités supra-locales.</li> </ul>	MRC (*) Municipalités (X) CSRL (*) CISSS (*)			X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Toutes les activités supralocales seront diffusées sur les panneaux d'affichage dès 2018</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aider à l'augmentation de la visibilité et du rayonnement des événements sportifs, de leurs organisateurs et de leurs participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Sensibiliser les organisations à faire connaître les bons coups (unir les forces dans un objectif d'impact)</b></li> </ul>	MRC(*) Municipalités(X)			X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ À chaque trimestre, lors de la séance municipale, la municipalité invitera les organisations à faire part de leurs bons coups à leur représentant municipal</li> <li>○ Lors des rencontres avec les organisations, le représentant municipal sollicitera les bons coups</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Diffuser les bons coups via les différentes plateformes des partenaires</b></li> </ul>	MRC(*) Municipalités(X)	1 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nombre de bons coups de 5 par année minimalement</li> <li>○ La diffusion se fera aussi par au moins un des moyens suivants; le journal local, la radio locale ou la télévision communautaire</li> <li>○ La diffusion se fera via les bulletins municipaux et internes du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les sites Internet municipaux, du CISSS, de la MRC et de la CSRL</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Mettre en place une formation en réseaux sociaux</b></li> </ul>	MRC(X) Municipalités(*) URLS (*) TCTIC(*)	3 500\$ pour la durée du plan d'action			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une formation sur l'utilisation des réseaux sociaux aura lieu au printemps 2019</li> <li>○ Objectif de 10 organisations participantes</li> <li>○ Une formation de rafraichissement aura lieu aux printemps 2020 et 2021</li> </ul>
<b>Orientation 2.4 : Sensibiliser la population à l'adoption d'un mode de vie sain et actif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Instaurer des activités ponctuelles de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifier des activités en plusieurs volets touchant différents groupes d'âge scolaire et tous les secteurs</li> </ul>	Écoles(X) Intervenants(X) MRC(*) Municipalités (*)	2 500\$/an		X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 activités par année rejoignant les jeunes seront organisées dans la MRC</li> <li>○ Les lieux des activités varieront de municipalité à chaque année</li> <li>○ Les activités devront s'adresser en alternance aux élèves du primaire et du secondaire</li> <li>○ Utiliser le programme Jouez gagnant au moins par année</li> <li>○ Exemples d'activités; témoignages d'anciens des clubs, invités de marque, partenariat entre les cours d'éducation physique et de choix de carrière</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Encourager la tenue d'évènements tous âges, de style <i>work out</i> extérieur en ciblant les lieux possibles, les intervenants et les occasions dans le cadre d'évènements actuels (scolaires, communautaire et clubs)</li> </ul>	Écoles(X) Intervenants(X) MRC(*) Municipalités (*)	1 000\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une activité par année par groupe ciblé; élèves, personnes âgées, personnes handicapées, anglophones, familles et nouveaux arrivants)</li> <li>○ Au moins une activité par municipalité</li> <li>○ Au moins une activité par saison</li> <li>○ Les activités seront tenues en collaboration avec au moins un club</li> <li>○ La diffusion se fera via les réseaux sociaux de la MRC, des municipalités, du CISSS et de la CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les sites Internet municipaux, du CISSS, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ Pour les activités s'adressant à des jeunes, celles-ci seront diffusées dans les publications scolaires</li> <li>○ Pour les activités s'adressant à des clientèles âgées, celles-ci seront diffusées dans les bâtiments des clubs de 50 ans et plus et le centre de jour du CISSS</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Colliger les informations concernant les activités offertes, les inscriptions, les pratiques libres et les lieux dans la MRC et les diffuser efficacement, par exemple via des outils de planification pour les citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Centraliser l'information de manière électronique via le service d'envoi SMS Memento</b></li> </ul>	MRC(*) Municipalités(*)	500\$/an Même qu'orientation 3.2			X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le nombre d'abonnés à Memento sport plein air atteindra les 500 usagers</li> <li>○ 30% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2018</li> <li>○ 50% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2019</li> <li>○ 80% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2020 et années subséquentes</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Mise en place d'un planificateur familial et diffusion des renseignements clé</b></li> </ul>	MRC (X) Municipalités (*) URLS (*)					X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le planificateur familial 2020 comprendra les principaux renseignements sur les différents sports de la MRC</li> <li>○ Les activités mensuelles prévisibles, comme le mois du vélo, seront intégrées au planificateur</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en valeur les bons coups d'athlètes, bénévoles, organisations, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Diffuser des portraits d'athlètes, de bénévoles et d'organismes de manière à faire rayonner tous les acteurs clés du monde sportif et de l'activité physique de plein air</b></li> </ul>	Municipalités (X) MRC(*) URLS(*)	1 500\$/an				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cinq portraits par année seront diffusés</li> <li>○ La diffusion se fera aussi par au moins un des moyens suivants; le journal local, la radio locale ou la télévision communautaire</li> <li>○ La diffusion se fera via les bulletins municipaux et internes des CISSS et CSRL</li> <li>○ La diffusion se fera également via les sites Internet municipaux, du CISSS, de la MRC et de la CSRL</li> <li>○ Pour les portraits d'athlètes jeunes, ceux-ci seront diffusés dans les publications scolaires</li> <li>○ Pour les portraits d'athlètes âgés, ceux-ci seront diffusés dans les bâtiments des clubs de 50 ans et plus et le centre de jour du CISSS</li> </ul>

**AXE 3 : RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE ET SOUTIEN DES ORGANISMES ET DU BÉNÉVOLAT**

Orientations d'action	Objectifs	Actions	Responsables (X) Collaborateurs (*)	Budget (par année/total)	Réalisation					Indicateurs de réussite
					2017	2018	2019	2020	2021	
✓ <b>Orientation 3.1 : Soutenir la valorisation du bénévolat</b> ✓	✓ Aider au recrutement de bénévoles en s'associant avec les acteurs locaux clés	✓ Faire la promotion de « jebénévole.ca »	RDS(*) MRC(*) Municipalités(X) CSRL(*) URLS(*)				X	X	X	○ Je bénévole sera un outil connu par les intervenants du milieu tel que montré par le questionnaire annuel ○ L'outil sera diffusé sur les sites web municipaux, de la MRC, du CISSS et de la CSRL ○ L'outil sera diffusé sur les pages Facebook municipales, de la MRC, du CISSS et de la CSRL ○ L'outil sera diffusé dans les bulletins papier des partenaires
		✓ Créer des listes municipales de personnes intéressées à faire du bénévolat	MRC(*) Municipalités(X) URLS(*) SANA(*)	1 000\$/an			X	X	X	○ Une liste de personnes intéressées à faire du bénévolat sera disponible dans les municipalités ○ La liste sera actualisée annuellement ○ Une activité de maillage avec les nouveaux arrivants aura lieu une fois par année
		✓ Formation sur le recrutement et la rétention des bénévoles	RDS(X) MRC(*) Municipalités(X) URLS(*) CJE (*)	1 500\$/an			X	X	X	○ Au moins une formation par année ○ Au moins dix organisations participeront à la formation annuelle
	✓ Encourager et contribuer à la tenue d'activités régionales de reconnaissance du bénévolat	✓ <b>Reconnaître les bénévoles locaux du sport et du plein air en remettant des bourses</b>	MRC(X) Municipalités(*) URLS-GÎM(*)	1 000\$/an			X	X	X	○ Une bourse par municipalité ○ Les lauréats devront s'être illustrés auprès de clientèles spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, anglophones)

		✓ <b>Participation aux Prix ExcÉlan loisir et sport</b>	MRC(*) Municipalités(X) URLS-GÎM(X)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins 3 municipalités par année déposent le nom d'un lauréat en 2019</li> <li>○ Toutes les municipalités déposent le nom d'un lauréat en 2020</li> <li>○ Toutes les municipalités et la MRC déposent le nom d'un lauréat en 2021 et les années subséquentes</li> <li>○ Au moins un représentant par ville et par MRC participe à l'événement</li> </ul>
✓ <b>Orientation 3.2 : Soutien aux organismes</b>	✓ Assurer la promotion et la visibilité des organismes, des clubs et des associations	✓ <b>Diffuser le répertoire qui sera mis en place à travers le plan de développement du plein air de l'URLS</b>	MRC(X) Municipalités(*) Intervenants(*)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le répertoire sera disponible en ligne et distribué version papier</li> </ul>
		✓ <b>Diffuser les activités des clubs, organismes, équipes et ligues via la plateforme Memento</b>	MRC (*) Municipalités (*)	500\$/an		X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le nombre d'abonnés à Memento sport plein air atteindra les 500 usagers</li> <li>○ 30% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2018</li> <li>○ 50% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2019</li> <li>○ 80% des activités spécifiques des clubs et organismes seront diffusées via Memento en 2020 et années subséquentes</li> </ul>
	✓ Soutenir le développement des ressources humaines en améliorant la formation continue des intervenants et bénévoles	✓ <b>Sonder et caractériser les différentes associations et clubs quant à leur besoin de formations (date limite, type de formation, nombre de bénévole ou d'intervenants impliqués)</b>	Municipalité(*) Intervenants(*) URLS(*) MRC(X)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les intervenants seront consultés au moins une fois par année par leur municipalité ou la MRC</li> </ul>
		✓ <b>Mettre en contact les organismes ayant des besoins avec les pourvoyeurs de services, tels URLS-GÎM ou les fédérations sportives, en lien avec le programme Soutien à la formation de l'URLS</b>	Municipalité(*) Intervenants(*) URLS(*) MRC(X)				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins trois organismes démontrant des besoins de formation seront référés en 2019</li> <li>○ Au moins cinq organismes démontrant des besoins seront référés en 2020</li> </ul>
		✓ <b>Organiser la venue de formations ciblées pour répondre aux besoins du milieu</b>	Municipalité(*) Intervenants(*) URLS(*) MRC(X)	3 500\$/an			X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins une formation par année</li> <li>○ Au moins 10 organisations participantes à la formation</li> </ul>

**AXE 4 : LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT COMME PRIORITÉ DE TOUS LES INTERVENANTS**

Orientations d'actions	Objectifs	Actions	Responsables (X) Collaborateurs (*)	Budget (par année/total)	Réalisation					Indicateurs de réussite
					2017	2018	2019	2020	2021	
✓ <b>Orientation 4.1 : Favoriser la mise en œuvre d'actions concrètes et réalisables dans le cadre de la politique actuelle</b>	✓ Assurer le suivi de la politique actuelle par des rencontres régulières et à date fixe des membres du comité consultatif	✓ <b>Planifier la tenue de plusieurs rencontres par année</b>	MRC (X)	500\$/an	X	X	X	X	X	○ Le comité se sera rencontré au moins 10 fois la première année, 5 fois les années subséquentes
	✓ Continuer le processus consultatif pour la mise en place du plan d'action détaillé	✓ <b>Assurer le quorum lors de la tenue des rencontres</b>	MRC (X)		X	X	X	X	X	○ Le quorum sera respecté pour chaque rencontre ○ Des méthodes alternatives de consultation seront mises en place lors de l'absence d'un représentant ○ Présence une fois par trimestre de la ressource au niveau du conseil de la MRC et des conseils municipaux
		✓ <b>Personnaliser le système de consultation lorsque les rencontres en grand groupe sont impossibles (téléphone, rencontre seul à seul, visioconférence, etc.)</b>	MRC (X) CISSS (*) URLS(*) Municipalités (*)			X	X	X	X	○ Des méthodes alternatives de consultation seront mises en place lors de l'absence d'un représentant
		✓ <b>Intégrer les commissions scolaires et le CISSS Gaspésie au comité de pilotage de la politique</b>	MRC(X) CISSS(*) CSRL(*)			X	X	X	X	○ La CSRL et le CISSS Gaspésie participeront à 75% des rencontres du comité de pilotage ○ La CSRL et le CISSS Gaspésie participeront à 100% des rencontres du comité de pilotage lorsque des sujets de la santé et de l'éducation seront à l'ordre du jour
		✓ <b>Embauche d'une ressource de mise en action et de suivi de la Politique et de son plan d'action</b>	MRC(X) Municipalités(*) URLS(*)	50 000\$/an			X			
✓ <b>Orientation 4.2 : Établir un climat et une culture de partage entre les municipalités et les autres acteurs</b>	✓ Profiter de l'opportunité de rapprochement des acteurs pour connaître la réalité des autres	✓ <b>Instaurer un système de diffusion de l'information pouvant être utilisé par tous les membres (bottin des ressources, groupe d'envoi par courriel, etc.) pour permettre le partage entre les acteurs</b>	MRC(X) Municipalités (*)		X	X	X	X	X	○ Les municipalités connaîtront les personnes contacts pour les autres municipalités en sport et plein air ○ Des discussions sur les nouvelles et les bons coups ajoutées aux rencontres de comité
	✓ Encourager les opportunités d'échanges entre tous les acteurs du milieu	✓ <b>Mettre à l'ordre du jour des sujets ou thèmes d'échange pour permettre les discussions</b>	MRC(X) Municipalités (*)			X	X	X	X	○ Des discussions thématiques seront proposées à chaque rencontre de comité
		✓ <b>Diffuser l'ordre du jour des rencontres d'avance pour permettre aux absents potentiels de collaborer par courriel</b>	MRC(X) Municipalités (*)			X	X	X	X	○ Les ordres du jour seront diffusés au moins 4 jours ouvrables à l'avance
		✓ <b>Mettre en place un système de partage et d'accès aux documents et le maintenir (Dropbox, par exemple)</b>	MRC (X)			X	X	X	X	○ Un système de partage et d'accès aux documents sera mis en place ○ Ce système sera mis en place avant le 31 décembre 2018

	Bâtir un plan de visibilité pour les organismes privés et entreprises désirant investir dans un projet (infrastructures, équipements, événements)	✓ Organiser une formation sur comment bâtir un plan de visibilité (infrastructures, équipements, événements)	✓ MRC(*) ✓ Municipalités(*)	3 500\$/an			X	X		○ Une formation sera organisée au printemps 2019 et à l'automne 2020
	✓ Travailler en partenariat, entre autre avec les fédérations sportives, dans les projets de restauration, de mise à niveau ou d'achat de matériel pour en assurer les meilleurs standards	✓ <b>Discuter des besoins matériels des municipalités</b>	MRC/ municipalités(X) Association et clubs(*) Fédérations sportives(*)				X	X	X	○ Les nouveaux équipements seront conformes aux normes des fédérations sportives ○ Les municipalités auront l'habitude de discuter entre elles d'achat d'équipement sportif pour mettre en commun les idées, les moyens, spécifiquement ○ La thématique du partage des équipements sera à l'ordre du jour de deux rencontres annuelles. ○ Au moins 20% des acquisitions d'équipements correspondront aux critères d'une utilisation commune, soit des équipements polyvalents, démontables et facilement transportables ○ Une structure de troc ou de partage sera mise en place
		✓ <b>Former des sous-groupes du comité consultatif pour regrouper les acteurs pertinents de certains exercices de suivi</b>	MRC (X) Municipalités (*) URLS (*)				X	X	X	○ Un sous-groupe par sujet spécifique ○ Maximum de 5 groupes annuellement
		✓ <b>Organiser deux rencontres semi-annuelles, à l'automne et au printemps, spécifiquement sur la planification commune des acquisitions à venir</b>	MRC (*) Municipalités (*) URLS (*)	300\$/an			X	X	X	○ Les municipalités et l'URLS participeront aux rencontres semi-annuelles ○ Les rencontres auront lieu avant les séances budgétaires municipales